



20, rue du Comte de Flandre
20, Graaf van Vlaanderenstraat
Bruxelles - 1080 - Brussel
Tél: 02/412.37.51
E-mail :
molenbeek@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be
Service/Dienst : SECRETARIAT
Réf/Ref : 8659
Annexes/Bijlagen : /

Monsieur Michael VOSSAERT
Conseiller communal
Rue de la Sonatine, 91
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek, le 21 novembre 2017.

Objet: votre question écrite du 11 octobre 2017 relative à la prime aux monopropriétaires.

Monsieur le Conseiller communal,

Vous trouverez ci-dessous les éléments de réponse à votre question écrite du 11 octobre 2017 relative à la prime aux monopropriétaires :

- 4861 demandes ont donné lieu à l'octroi de primes pour un montant total de 745.690,00 EUR, pour 2016 ;
- 1 demande a donné lieu à l'octroi d'une prime pour un montant de 202,61 EUR pour un projet de logement intergénérationnel ;
- 88 demandes ont donné lieu à l'octroi de primes pour un montant total 9.435,16 EUR pour des propriétaires ayant confié à une agence immobilière sociale la gestion de leur(s) logement(s) situé(s) à Molenbeek.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
Le Secrétaire adjoint,

Gilbert Hildgen.

La Bourgmestre,

Françoise Schepmans.

De : Michaël Vossaert [mailto:mvossaert@defi.eu]

Envoyé : mercredi 11 octobre 2017 00:12

À : Marchal Jean-Louis

Objet : Question écrite - prime logement 2016

Question écrite relative à la prime logement 2016

Dans le cadre de la fiscalité sur le logement, pourriez-vous me préciser les éléments suivants :

Combien de **propriétaires, habitants d'un unique logement, situé à Molenbeek ont bénéficié** de la prime "logement" pour 2016 et pour quel montant total?

Combien de **mono-propriétaires dont** le bien occupé par ces derniers faisant partie d'un **projet de logement intergénérationnel** encadré par un organisme reconnu par les pouvoirs publics ont bénéficié de la prime "logement" pour 2016 et pour quel montant total ?

Combien de **propriétaires ayant confié à une agence immobilière sociale** la gestion de leur logement(s) situé(s) à Molenbeek ont bénéficié de la prime "logement" pour 2016 et pour quel montant total?

Je vous remercie pour vos réponses.

Cordialement,

Michaël Vossaert

Conseiller communal à Molenbeek-Saint-Jean

| mvossaert@defi.EU | defi.EU

DéFI - Démocrate Fédéraliste Indépendant

Siège bruxellois : 127, chaussée de Charleroi, 1060 Saint-Gilles

Siège wallon : 100, rue des Brasseurs, 5000 Namur



Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce message qu'en cas de nécessité